

**TRANSFERT DE LA GESTION DES TAXES D'URBANISME – REDEVANCES
D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
DE TARBES ADOUR ECHEZ A OSSUN**

Etat des restes à recouvrer au 31/08/2013 :

Redevances de Taxes d'Urbanisme :

1.370 dossiers représentant 2.917.905€

Sur un échantillon de 270 dossiers, 61 ne contiennent que des majorations restant à recouvrer (22%), ce qui représenterait une projection totale de 300 dossiers.

Redevances d'Archéologie Préventive :

70 dossiers représentant 327.980€

Sur l'ensemble des 70 dossiers, 33 ne contiennent que des majorations restant à recouvrer (47%).

Situation en effectifs de TAE au 31/08/2013 (après départ en retraite Mme Marie-Thérèse PY) :

Implantés : 4B et 2C

Affectés : 4B et 3C

Réel : 3,8B et 3C

Situation en effectifs de Ossun au 31/08/2013 :

Implantés : 1B

Affectés : 1B et 1C

Réel : 1B et 1C

Conditions et contraintes du transfert :

Examen des cotes prescrites : par le PGP de la DDFiP à la date du 31/12/2012 (en cours)

Date de transfert : après la répartition fin de mois (1^{er} octobre 2013)

Informatique : traitement par la CMI 65 – Mise à jour DDR3 par le nouveau PNC

Information des partenaires : PNC du département et DDT65 par le PGP

Formation des agents : à envisager avec les agents en charge de la mission : PNC des départements limitrophes (Condom 32, Anglet 64, Muret 31) – DDFiP (Patrick DEU - Pdts divers) – DDT65 (Mme CANET)

Soutien en direction : Division Etat (Geneviève POISSON) et Service Produits divers (José NAVARRO)

Transfert matériel des dossiers : agents de service de la DDFiP

Remise de service : Inspecteur principal auditeur (Matthieu MAYNADIER)